



CONSEIL DE
L'UNION EUROPEENNE

Bruxelles, le 10 juin 2005

SECRETARIAT GENERAL

RAPPEL URGENT !!!

ACCREDITATION
POUR LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'IRAK
BRUXELLES, 22 JUIN 2005

Date limite: *MARDI 14 JUIN 2005, 20h00 !!!*

ATTENTION:

Il est à noter qu'il n'y aura pas d'accréditations tardives !!!

**Aucune demande d'accréditation introduite après le 14.06.2005, 20h00,
ne sera acceptée !!!**

Les journalistes doivent obligatoirement remplir le formulaire d'accréditation et l'introduire auprès du Conseil de l'Union européenne (le formulaire et les modalités pratiques sont disponibles sur le site <http://ue.eu.int/International-Conference-Iraq/accreditation>).

Veillez suivre scrupuleusement les conditions d'accréditation afin de faciliter et d'accélérer le traitement de votre demande d'accréditation (**sans oublier de joindre une photo en format digital**). Toute demande d'accréditation sera suspendue si elle ne correspond pas aux critères mentionnés sur le site du Conseil.

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser au Service de presse du Conseil:

press.office@consilium.eu.int

Tel.: +32-2-285.74.59/53.94
+32-2-285.62.31
+32-2-285.89.69

Fax : +32-2-285.80.26
+32-2-285.85.41

Remplissez le formulaire d'accréditation en ligne et envoyez le avant le **mardi 14 juin 2005, 20h00 - DATE LIMITE D'INSCRIPTION** (les télécopies ne seront pas acceptées).

DISTRIBUTION DES BADGES D'ACCREDITATION

Les badges d'accréditation peuvent être retirés:

- ♦ **du lundi 20 au mercredi 22 juin 2005** par la personne concernée au :
Résidence Palace, Centre de Presse Internationale, rue de la Loi, 155, 1040 Bruxelles
 - *le lundi 20 juin 2005, de 13h00 – 18h00*
 - *le mardi 21 juin 2005, de 09h30 – 13h00 et 14h00 – 20h00*
 - *le mercredi 22 juin 2005, de 07h30 – conférence de presse finale*

Lors du retrait de votre badge d'identification, vous devrez présenter **à la fois**:

- la pièce d'identité
- la carte de presse ou la lettre **ORIGINALE** (les télécopies ne seront pas acceptées!) de la rédaction de l'organe de presse, signée par le rédacteur en chef, indiquant l'état professionnel pour ceux qui n'ont pas de carte de presse.

En l'absence de l'un des deux documents, aucun badge d'accréditation ne sera délivré.

- ♦ Retrait groupé de badges (agences de presse, télévisions, etc.)

Date limite pour introduire par fax (+32-2-285.78.76) la demande de retrait groupé de badges: **14 juin 2005, 20h00**. Lors du retrait groupé des badges d'un média, la présentation d'une lettre **ORIGINALE** (les télécopies ne seront pas acceptées!) indiquant la personne habilitée par son média à retirer ces badges est indispensable (cf. annexe).

A noter :

Veillez vous assurer au moment de l'introduction de la demande de retrait groupé que l'ensemble des personnes figurant sur la liste se sont bien inscrites sur le site du Conseil. A défaut, les badges ne pourront pas être délivrés à travers la procédure de retraits groupés.

GROUPES PHOTO / TÉLÉVISION

Le signal TV sera disponible via EBU. Les chaînes TV intéressées à bénéficier de ce service pourront contacter EBU au numéro de Mme Pita CROÏ, +41 (0)79 250 4745, email: bookings@eurovision.net.

En ce qui concerne les arrivées à l'entrée VIP, la couverture photo/TV sera libre **à l'extérieur et intérieur** et se fera selon le principe "premier arrivé, premier servi". L'attribution de la carte de groupe en nombre extrêmement limité pour le tour de table se fera sous la responsabilité des conseillers de presse des Etats membres/pays adhérents ainsi que des membres du groupe directeur. Les cartes seront distribuées par le Service de presse du Conseil à une date précisée ultérieurement.

Une sélection de photos prises par les photographes du Conseil et de la Commission sera publiée rapidement sur le site du Conseil (http://ue.eu.int/photographic_library) et de la Commission (http://europa.eu.int/comm/mediatheque/index_fr.html). Ces photos sont mises gratuitement à disposition en haute définition.

DÉCHARGEMENT DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

L'accès au bâtiment du Conseil pour le déchargement et la récupération des installations techniques doit se faire par l'entrée "Etterbeek", Chaussée d'Etterbeek 70, ou rue Froissart 112. Ce nouvel accès qui rapproche considérablement le lieu de déchargement des cabines ne peut cependant être utilisé que pour les camionnettes ne dépassant pas une hauteur de 2,30 m. **Un badge journalier** qui sera attribué le jour même, sur place, **ou le badge "Conférence internationale sur l'Irak"** sera exigé à l'entrée.

Le **déchargement** et l'installation doivent s'effectuer le **mardi 21 juin entre 8h00 et 18h00 pour les cabines situées aux niveaux 01 et 02 et entre 14h00 et 18h00 pour les cabines situées à l'étage 35**. Veuillez noter que pour des raisons impérieuses de sécurité, les **cabines radio/TV au niveau 35 fermeront à 19h00**.

Il est précisé qu'**aucun déchargement ne pourra intervenir en dehors du 21 juin**.

Après le déchargement du matériel, une personne du Service de sécurité vous accompagnera jusqu'au Centre de presse si vous utilisez l'accès "Etterbeek". Quelques chariots seront à votre disposition. Les voitures de livraison, après déchargement, devront quitter immédiatement le périmètre du bâtiment Justus Lipsius.

La **récupération** du matériel devra s'effectuer obligatoirement le **mercredi 22 juin (après la Conférence et la levée du périmètre de sécurité) pour l'étage 35**. Par contre, **aux niveaux 01 et 02**, la **récupération** du matériel peut s'effectuer le **jeudi 23 juin entre 7h00 et 17h00**.

Veuillez prendre contact avec **M. Badacsonyi (jusqu'au 19 juin)**, pour lui communiquer en anglais ou en français l'heure à laquelle vous vous présenterez le mardi 21 **et** le jeudi 23 juin 2005:

- le nom de l'organisation responsable pour le transport du matériel / le nom des équipes média utilisant ce matériel;
- le nom des personnes qui se présenteront;
- le numéro d'immatriculation du véhicule qui décharge/récupère le matériel;
- l'heure à laquelle vous vous présenterez;
- l'entrée que vous souhaitez utiliser en fonction de la taille du véhicule (ci-dessus)

par e-mail: presse.dechargement@consilium.eu.int. - GSM: 0475-75.46.61

Ces informations sont essentielles pour que les badges individuels soient disponibles aux entrées Etterbeek ou Froissart dès votre arrivée (si vous ne disposez pas du badge Conférence internationale sur l'Irak) et pour éviter l'arrivée simultanée de toutes les équipes.

Il est rappelé que pour les médias couvrant le Conseil européen et la Conférence internationale sur l'Irak, le matériel pourra être laissé du 18 au 21 juin sous la responsabilité des chaînes dans les cabines radio/TV fermées impérativement à clé (cf. également notre note d'information du 1.6.05).

MODÈLE DE LETTRE

DEMANDE DE RETRAIT GROUPÉ DE BADGES

Date limite pour l'introduction: mardi 14 juin 2005, 20h00

Nom du média:

Adresse:

Code postal:

Ville:

Pays:

Tél.:

Fax:

e-mail:

Ville, jour, mois, année

À l'attention du Service de sécurité du Secrétariat général du Conseil

Fax: 02/285.78.76

Objet: Conférence internationale sur l'Irak (22 juin 2005)
– Demande de retrait groupé de badges

Veillez trouver ci-après les noms des personnes ayant demandé l'accréditation et pour lesquelles Monsieur/Madame (nom, titre) est chargé(e) de retirer les badges à compter du 20 juin 2005:

..... (nom, prénom, fonction: journaliste / cameramen / etc. - à préciser)

.....

Signature

Rédacteur en chef

=====